



AVIS AUX USAGERS

Les usagers de la rivière BOUTONNE sont informés que

**POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ,
L'ACCÈS À LA MAISON ÉCLUSIÈRE
DU SITE DE BERNOUET**

Commune de Saint-Jean-d'Angély

EST STRICTEMENT INTERDIT AU PUBLIC

Il est demandé de respecter le barriérage mis en place.

Merci de votre compréhension

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
le Département de la Charente-Maritime,
l'Agence Fluviale au 05 46 87 88 67